

Afin de respecter les obligations légales et réduire autant que possible notre impact sur l'environnement, il est important de vous informer sur le recyclage conforme et écologique des appareils usagés, des piles et des accumulateurs usagés.

Piles / accumulateurs - Informations selon la loi sur les piles (BattG)



Les piles/accumulateurs sont marqués du symbole ci-contre. Ce symbole indique que les piles/accumulateurs ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. En tant que propriétaire d'appareils à piles, vous êtes légalement tenu, lors de leur mise au rebut, de retirer de l'appareil usagé les piles facilement amovibles (pas celles indissociables de l'appareil usagé) et de les remettre dans un bac approprié différent de celui des ordures ménagères.

Les piles usagées peuvent contenir des substances nocives pouvant nuire à l'environnement ou à votre santé si elles ne sont pas stockées ou éliminées correctement. Les produits Thermokon contiennent uniquement des piles alcalines au manganèse ou au lithium. Les piles au lithium peuvent provoquer des incendies si elles ne sont pas utilisées et stockées correctement.

En gérant correctement la mise au rebut des piles - en les séparant par type - vous contribuez à la protection de la santé humaine et à la protection de l'environnement, par la réutilisation des matériaux contenus dans les piles. En combinant des procédés de recyclage appropriés, il est possible - par type de batterie - de recycler plus de 90 % des matériaux d'une cellule de batterie (cuivre, aluminium, graphite, manganèse, cobalt, nickel, lithium et carbonates organiques d'électrolyte).

Déposez vos piles usagées dans un point de collecte ou dans un magasin agréé, conformément à la législation de votre pays, ou conformez-vous aux dispositions en vigueur dans votre pays en matière de réduction des substances nocives concernant les piles.

La remise dans les points de collecte est limitée aux quantités habituelles pour les utilisateurs finaux ainsi qu'aux piles usagées que le distributeur propose ou a proposé comme piles neuves dans sa gamme de produits. La remise des piles est gratuite.

Bien entendu, nous reprenons également gratuitement les piles/accumulateurs achetés chez Thermokon. Pour un renvoi à Thermokon Sensortechnik GmbH Retour, veuillez suivre les instructions du formulaire de retour sur notre page d'accueil sous l'onglet SOCIETE - Responsabilité Sociale d'Entreprise - Environnement et durabilité, afin que votre renvoi arrive bien à notre unité de recyclage.

Pour l'expédition de piles et d'accumulateurs au lithium, respectez les dispositions particulières relatives au transport de marchandises dangereuses. L'envoi de piles et d'accumulateurs endommagés est interdit par la loi. Veuillez recouvrir le pôle positif des piles et accumulateurs au lithium d'un ruban isolant.

Batt-Nr.

La directive 2006/66/CE régit la gestion écologique des piles, notamment leur collecte, leur reprise et leur élimination selon les règles, ainsi que la promotion du recyclage.



En tant que fabricant de capteurs et d'unités de commande d'ambiance, Thermokon Sensortechnik GmbH est enregistré auprès de la « stiftung elektro-altgeräte register » (organisme public ear) sous le numéro **Batt-Reg.-Nr. DE 42741391**

L'organisme ear est chargé par l'Office fédéral de l'environnement de prendre en charge en Allemagne les instructions de la loi sur les accumulateurs (BattG). Elle enregistre les fabricants de piles et d'accumulateurs.

Appareils électriques et électroniques – Informations conformément à la loi sur les appareils électriques et électroniques (ElektroG)



Les appareils électriques et électroniques sont marqués du symbole ci-contre. Ce symbole indique que les appareils ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères ou déchets industriels. En tant que propriétaire de tels appareils, vous êtes légalement tenu de les mettre au rebut d'une façon appropriée et sélective. Cela concerne tous les appareils électroniques et électriques, indépendamment de leur âge.

Les appareils électriques/électroniques peuvent contenir des substances nocives qui, si elles sont libérées, peuvent avoir des effets négatifs sur votre santé et/ou sur l'environnement.

En gérant correctement leur mise au rebut vous contribuez à la protection de la santé humaine et à la protection de l'environnement, par la réutilisation des matériaux contenus dans les piles. En combinant des procédés de recyclage appropriés, il est possible – selon le type de matériau – que 65% (acier, fer, aluminium, cuivre et métaux précieux comme l'or et l'argent) devraient être recyclés dans un avenir proche. Les terres rares, le gallium, le tantale et l'indium, qui ne sont présents qu'en faibles proportions dans nos produits, doivent également être recyclés en raison de leur rareté et de la valeur qu'ils représentent.

Vous obtiendrez des informations sur l'élimination respectueuse de l'environnement dans votre pays auprès de votre partenaire contractuel / revendeur ou des autorités compétentes. Les utilisateurs privés peuvent remettre gratuitement les appareils usagés aux points de collecte locaux.

Bien entendu, nous reprenons également gratuitement les capteurs et unités de commande d'ambiance achetés chez Thermokon. Pour un renvoi à Thermokon Sensortechnik GmbH Retour, veuillez suivre les instructions du formulaire de retour sur notre page d'accueil sous l'onglet SOCIETE - Responsabilité Sociale d'Entreprise - Environnement et durabilité, afin que votre renvoi arrive bien à notre unité de recyclage.

Avant d'éliminer un appareil usagé, veuillez-vous assurer des points suivants:

- Toutes les données locales ou personnelles enregistrées sur l'appareil usagé à éliminer ou dans sa mémoire de stockage de données ont été effacées par vos soins et sous votre propre responsabilité.
- Toutes les piles/accumulateurs amovibles (pas ceux indissociables de l'ancien appareil), ont été retirés et mis au rebut de manière appropriée et séparée.

WEEE-Nr.

La directive 2012/19/UE (DEEE) réglemente de manière générale la reprise et la valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).



En tant que fabricant de capteurs et d'unités de commande d'ambiance, Thermokon Sensortechnik GmbH est enregistré auprès de la « stiftung elektro-altgeräte register » (organisme public ear) sous le numéro
WEEE-Reg.-Nr. DE 22510617

L'organisme ear est chargée par l'Office fédéral de l'environnement de prendre en charge en Allemagne les instructions de la loi ElektroG. Elle enregistre les fabricants d'appareils électriques et électroniques et coordonne la mise à disposition de conteneurs de collecte et l'enlèvement des appareils usagés auprès des organismes publics d'élimination des déchets dans toute la République fédérale d'Allemagne.

Vous trouverez également le numéro d'enregistrement DEEE sur chaque facture.

Vous trouverez ici une liste, classée par pays, des contacts nationaux pour les registres DEEE dans les pays de l'UE ainsi qu'en Islande, en Norvège et au Royaume-Uni:

www.ewm.org/national-registers/national-registers

